

Formation : Calculer les indemnités journalières en paie

Garantissez la fiabilité et le traitement des IJSS

Cours pratique - 1j - 7h00 - Réf. IJS

Prix : 870 € H.T.

NEW

Maîtrisez le calcul et la valorisation des indemnités journalières (IJSS) pour fiabiliser le maintien de salaire, sécuriser les traitements de paie et prévenir les risques financiers liés aux arrêts de travail. Une formation essentielle pour conjuguer conformité réglementaire et rigueur opérationnelle.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Identifier les différents types d'indemnités journalières versées par la sécurité sociale
- ✓ Calculer le montant des IJSS selon les règles en vigueur et les situations d'arrêt
- ✓ Vérifier la cohérence entre les IJSS et le maintien de salaire pratiqué
- ✓ Élaborer les bulletins de salaire des salariés en arrêt de travail

Public concerné

Responsables et gestionnaires de paie.

Prérequis

Bonne connaissance des fondamentaux de la paie.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques : études de cas, exercices d'application.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

PARTICIPANTS

Responsables et gestionnaires de paie.

PRÉREQUIS

Bonne connaissance des fondamentaux de la paie.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Fondamentaux des absences et ouverture des droits IJSS

- Identifier les types d'absences ouvrant droit aux IJSS et leur calcul
- Déterminer les conditions d'ouverture des droits selon le régime général
- Comprendre les délais de carence et les règles d'indemnisation
- Expliquer le principe de subrogation et ses impacts sur la paie

Travaux pratiques

Calculs des absences pour arrêt de travail.

2 Calcul des IJSS selon le motif d'arrêt

- Calculer les IJSS maladie en fonction du salaire de référence
- Appliquer les règles spécifiques aux accidents du travail et maladies professionnelles
- Déterminer les IJSS maternité et paternité selon les durées et plafonds
- Intégrer les IJSS dans le bulletin de paie

Travaux pratiques

Calcul des IJSS selon le motif d'arrêt.

3 Maintien de salaire et garantie de ressources

- Calculer la garantie de ressources
- Calculer le complément employeur
- La garantie au net
- Gérer les IJSS dans les cas de temps partiel thérapeutique

Travaux pratiques

Calcul de la garantie de ressources et du complément employeur

4 Traitement fiscal et social des IJSS

- Identifier les IJSS imposables et non imposables
- Déclarer correctement les IJSS en DSN
- Comprendre les impacts sur le net imposable et le prélèvement à la source
- Anticiper les contrôles URSSAF liés aux IJSS et au maintien de salaire

Travaux pratiques

Calcul des bases imposables pour le prélèvement à la source en cas de subrogation des IJSS

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 3 avr., 3 juil., 25 sep., 18 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 26 juin, 18 sep., 11 déc.